

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 6 septembre 2017

Challenge Mobilité Nouvelle-Aquitaine : J-15 avant le grand jour !

Organisée par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et le Club de la Mobilité*, la 7^{ème} édition du Challenge de la Mobilité se déroulera le **21 septembre 2017**.

Le principe est simple : les entreprises, les administrations ou encore les associations incitent leurs collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle. Covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller ou trottinette : tout est permis !



Pourquoi un Challenge de la Mobilité ?

- Parce que 78% des actifs en emploi en province utilisent leur véhicule comme mode de transport principal pour leur déplacement domicile-travail
- Parce que les enjeux de pollution et de santé sont importants
- Parce que des alternatives existent
- Parce que le coût de déplacement en véhicule seul est très élevé et que le risque routier est réel

*co-animé par l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et Bordeaux Métropole, le Club de la Mobilité a été lancé en septembre 2010 pour permettre l'échange, la capitalisation et la mise en contact des entreprises qui ont, ou souhaitent mettre en place, un Plan de Déplacement Entreprises.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine

L'édition 2017 apporte son lot de nouveautés :

1. **Deux nouveaux territoires rejoignent l'aventure** : avec la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (40) et la communauté de communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn (64), ce sont désormais 13 territoires qui se mobilisent en Nouvelle-Aquitaine !
2. **Le dispositif de communication a été renforcé** : toutes les organisations engagées reçoivent un kit de communication comprenant des ballons, des fanions et des autocollants. Autant d'outils pour sensibiliser et motiver leurs équipes de manière conviviale et festive !
3. **Le Net et les réseaux sociaux se mobilisent**. Pages Facebook et site Internet dédié : plus que jamais, la communauté des participants est réunie, connectée et informée. Sans compter les relais mis en œuvre par les territoires, les partenaires et les engagés eux-mêmes !

Grâce à cela, l'objectif est clair : faire mieux que l'édition 2016 qui avait déjà atteint un niveau record avec plus de 250 établissements engagés et 8 225 salariés participants.

Au-delà du 21 septembre, le Challenge contribue à modifier les comportements dans la durée. Pour mémoire, **30% des participants changent réellement de mode de transport le reste de l'année, et 70% des participants réitèrent leur engagement !**

Les inscriptions (libres et gratuites) se poursuivent jusqu'au jour du Challenge. Tous les renseignements peuvent être obtenus sur le site : www.challengedelamobilite.com.

Rappel du calendrier

- ❖ **21 septembre 2017** : 7^{ème} édition du Challenge de la Mobilité en Nouvelle-Aquitaine
- ❖ **9 novembre 2017** : remise des prix sur chaque territoire

Spécial Presse

Suivez les informations et actualités du Challenge de la Mobilité grâce aux réseaux sociaux :

- [La page Facebook du Challenge](#)
- [La page Facebook de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine](#)

Consultez nos dernières études sur la mobilité responsable :

- Partages, multimodalité, report modal, connexion généralisée... Comment les Français réinventent-ils leurs pratiques de mobilité ? [Rapport de l'observatoire des mobilités émergentes \(2017\)](#)
- [Le guide sur le développement du covoiturage régulier \(2016\)](#)
- [L'étude nationale sur le covoiturage de courte distance \(2015\)](#)

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine